

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

-----  
**COMPTE-RENDU ANALYTIQUE  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 17 JUIN 2011**  
-----

L'an deux mille onze, le dix-sept juin, à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPS-SUR-MARNE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Maud TALLET, Maire.

**DATE DE CONVOCATION :**

10 juin 2011

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

EN EXERCICE :	35
PRESENTS :	31
ABSENTS REPRESENTES :	4
VOTANTS :	35

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Nadia DUBEAU

**Présents :**

Mme TALLET, Maire, MM. GUILLAUME, PIOTROWSKI, Mmes HUOT, DAL FARRA, M. DARSEL, Mmes LEGROS-WATERSCHOOT, BRET-MEHINTO, MM. LONDE, HART, Mmes KAZARIAN, BOMBART, MM. RUSSO, BOUGLOUAN, BRUN, Mmes SOUBIE-LLADO, HURTADO, M. GEORGES, LECLERC, Mme IDIR, M. FAURE, Mmes GOBERT, HAPPEL, DALISSIER, M. LOPEZ, Mme JEUNESSE, MM. GUEDOU, LANSMAN, Mmes DUBEAU, DESPLAT, M. DURAND

**Absents, excusés et représentés :**

M. DERMY qui a donné pouvoir à M. PIOTROWSKI  
Mme LECHENE qui a donné pouvoir à Mme HURTADO  
Mme NTEP qui a donné pouvoir à Mme IDIR  
M. BOUSSIR qui a donné pouvoir à M. GUILLAUME

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PROCEDE** à l'installation de deux nouveaux Conseillers Municipaux :

- Madame Christine DESPLAT, en remplacement de M. Jérôme DESBROUSSES démissionnaire,
- Monsieur Jean-Luc DURAND, en remplacement de M. Thierry DUBOIS démissionnaire ;

**PROCEDE**, par scrutin secret de listes, à la désignation des neuf délégués suppléants du Conseil Municipal, en vue des élections sénatoriales pour 2011.

Ainsi, dans l'ordre décroissant des suffrages :

- ❖ La liste « FRONT DE GAUCHE - P.C.F. » a obtenu 4 mandats :
  - LOGETTE Florian
  - RIBAUDEAU Jean
  - LOGETTE Micheline
  - CAUQUIL Jean

- ❖ La liste « PARTI SOCIALISTE » a obtenu 4 mandats :
  - DELESTAING Serge
  - BABEC Thierry
  - THEPAUT Corine
  - PENSEE Vincent
- ❖ La liste « O.U.I. » a obtenu 1 mandat :
  - BOUZANNE Christian
- ❖ La liste « LES VERTS EUROPE ECOLOGIE » n'a pas obtenu de mandat.

Chaque Conseiller municipal a ensuite précisé la liste de délégués suppléants qu'il choisit, pour le remplacer dans le cas où il serait empêché le 25 septembre 2011.

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ,  
LA SÉANCE EST LEVÉE À 19H20.**

Le Maire certifie que le présent compte-rendu analytique est affiché à la porte de la Mairie le 20 juin 2011.

Le Maire,  
Conseillère Générale,

-signé-

Maud TALLET